



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLE DE ST-PAMPHILE
MRC DE L'ISLET

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 10 novembre 2025 à 19 heures 30, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette et Karine Godbout, MM. Sébastien Thibault, Louis-Georges Bérubé, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

2025-242

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux citoyens présents et en visionnement sur le canal communautaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

2025-243

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} octobre 2025 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et la directrice générale greffière-trésorière présente à l'assemblée en cours.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise.

2025-244

5. ADMINISTRATION ET RÈGLEMENTS

5.1. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE la municipalité nomme un membre du conseil maire suppléant pour une période de 4 mois afin de remplacer le maire en cas d'absence pour président les séances du conseil;

ATTENDU QUE la municipalité effectue une rotation de ses membres du conseil, du siège #1 au siège #6, afin d'être nommé maire suppléant;

ATTENDU QUE Madame Francine Couette, élue au siège #1, a été maire suppléant de la période de juillet à octobre inclusivement;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Madame Karine Godbout, élue au siège #2, soit nommée maire suppléant pour les quatre prochains mois.

2025-245

5.2. PROPOSITION D'HONORAIRE POUR LA MISSION D'AUDIT 2025 – RCGT

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



N° de résolution
ou annotation

2025-246

2025-247

2025-248

2025-249

QUE la municipalité accepte la proposition d'honoraires de Raymond Chabot Grant Thornton pour la mission d'audit 2025 au coût de 22 500\$ + frais administratifs de 5% + taxes.

5.3. POLITIQUE ÉTABLISSANT LES CONDITIONS SALARIALES ET DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Le point sera remis à une séance subséquente.

5.4 NOMINATION REPRÉSENTANT RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE L'ISLET-SUD

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame Karine Godbout soit nommée représentante de la Ville de Saint-Pamphile sur le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud.

5.5 NOMINATION REPRÉSENTANT TRANSPORT ADAPTÉ L'ISLET-SUD

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE monsieur Gaétan Anctil soit nommé représentant de la Ville de Saint-Pamphile sur le conseil d'administration de l'organisme Transport Adapté L'Islet-Sud.

5.6 NOMINATION REPRÉSENTANT OFFICE D'HABITATION KAMOURASKA-L'ISLET (OHKL)

ATTENDU QUE le regroupement des offices d'habitations des MRC de Kamouraska et de L'Islet par décret ministériel (décrets 1593-2024 et 369-2025) a créé l'Office d'habitation Kamouraska-L'Islet (ci-après l'OHKL) en date du premier janvier 2025;

ATTENDU QUE le décret prévoit que la municipalité de Saint-Pamphile nomme son représentant auprès de l'OHKL;

ATTENDU QUE ce représentant peut siéger au C.A. de l'OHKL lorsque la MRC choisit la municipalité de Saint-Pamphile comme représentante au C.A. de l'OHKL. Si la MRC ne choisit pas la municipalité de Saint-Pamphile pour siéger au C.A. de l'OHKL, le représentant peut néanmoins assister aux réunions du C.A. de l'OHKL en tant qu'observateur.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame Francine Couette soit nommée représentante de la municipalité de Saint-Pamphile auprès de l'OHKL.

5.7 NOMINATION REPRÉSENTANT COMITÉ HORIZON ET NOMINATION DU PRÉSIDENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis-Georges Bérubé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame Francine Couette et monsieur Gaétan Anctil soient nommés représentants de la municipalité auprès du Comité Horizon, et que madame Francine Couette soit nommée présidente de celui-ci.



N° de résolution
ou annotation

2025-251

2025-252

2025-253

2025-254

2025-255

5.8 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DES MEMBRES DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniers des membres du conseil soit confirmé.

5.9 MAIRE SUPPLÉANT – CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE L'ISLET

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame Francine Couette soit nommée maire suppléant au conseil des maires de la MRC de L'Islet en cas d'absence du maire, M. Mario Leblanc.

5.10 CONFIRMATION D'EMPLOI – GÉRANT D'ARÉNA

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'emploi de monsieur Gabriel Bourgault, à titre de gérant d'aréna, soit confirmé;

QUE monsieur Bourgault soit entré en fonction le 9 septembre 2025 ;

QUE l'employé sera en période de probation pour 3 mois et que les avantages sociaux seront ceux applicables aux employés saisonniers à temps plein de la politique salariale en vigueur.

5.11 CONFIRMATION D'EMPLOI – JOURNALIERS À L'ARÉNA

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les emplois de M. Jean Orsini et de M. Dwayne Kelly, à titre de journaliers à l'aréna, soient confirmés;

QUE M. Orsini soit entré en fonction le 14 octobre 2025, et M. Dwayne Kelly le 2 novembre 2025;

QUE les employés seront en période de probation pour 3 mois et que les avantages sociaux seront ceux applicables aux employés saisonniers à temps partiel de la politique salariale en vigueur.

5.12 OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL – PLANS ET DEVIS CHEMISAGE CONDUITES AQUEDUC DE LA RUE DU FOYER NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la proposition #2025CA489143 de la firme WSP au montant de 17 750\$ plus taxes pour la réalisation des plans et devis pour le projet de gainage des conduites aqueduc de la rue du Foyer Nord, entre la rue de l'Église et la rue St-François, et d'une facturation à l'heure au taux établi par WSP dans la même proposition pour la surveillance bureau du projet.

5.13 AUTORISATION DÉPENSE – CAMIONNETTE DODGE RAM 1500 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



N° de résolution
ou annotation

2025-256

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer une dépense de 17 000\$ + les taxes applicables pour l'achat d'une camionnette usagée Dodge Ram 1500 2018, qui sera intégrée au parc de véhicules des travaux publics.

QUE le montant soit puisé à même le surplus accumulé non-affecté.

5.14 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - SODISPA

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que monsieur Louis-Georges Bérubé soit nommé comme représentant de la Ville de Saint-Pamphile sur le conseil d'administration de la SODISPA.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

7. TRANSPORTS

7.1. RÉPONSE DU MTQ – DEMANDE D'ENTRETIEN DES ROUTES À L'INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE ET SAINT-PIERRE

Monsieur le maire fait part à la population de la réponse du MTQ suite à la demande d'entretien des routes à l'intersection des rues Principale et Saint-Pierre faite à la séance du 1^{er} octobre 2025, sur la résolution #2025-228.

8. HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

8.1. BUDGET 2026 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS L'ISLET-SUD

2025-257

ATTENDU QUE le budget 2026 de la Régie intermunicipale de Gestion des déchets a été adopté lors de leur séance du 24 septembre 2025;

ATTENDU QUE le budget confirme des revenus de 885 712\$ et des dépenses de 882 712\$;

ATTENDU QUE l'écart de 3 000\$ entre les revenus et les dépenses relève d'un revenu d'intérêt, et que cet ajustement budgétaire sera approuvé par résolution au plus tard le 1^{er} janvier 2026;

ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Saint-Pamphile pour l'année 2026 est établie à un montant de 311 781\$, qui sera divisée en 12 versements égaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le budget 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets L'Islet-Sud soit accepté;

QUE la participation financière de 311 781\$ pour l'année 2026 soit acceptée.

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1. BUDGET RÉVISÉ 2025 – OFFICE D'HABITATION KAMOURASKA-L'ISLET

2025-258

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Karine Godbout
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte le budget révisé 2025 de l'ORH L'Islet, représentant, pour l'Office municipal d'habitations de St-Pamphile, des revenus de 115 650\$, des dépenses de 147 671\$, modifiant la



N° de résolution
ou annotation

2025-259

dépense prévue en remplacement, amélioration et modernisation de 12 350\$ à 26 475\$, créant un déficit de 32 021\$, soit une participation prévisionnelle de 3 202\$ pour la municipalité de St-Pamphile, représentant 10% du déficit.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. CONFIRMATION DU DON – LIGUE DE HOCKEY SENIOR KRTB (RÉS. 2025-045)

ATTENDU QUE la municipalité a accepté, avec la résolution #2025-045, un prêt de 1 000\$ pour effectuer une demande d'adhésion pour joindre la ligue de hockey sénior du KRTB;

ATTENDU QU'il était prévu que le chèque soit retourné à la municipalité en cas de refus ;

ATTENDU QUE l'équipe des Forestiers a été acceptée et intégrée à la ligue de hockey sénior du KRTB ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité confirme le don de 1 000\$ à l'équipe des Forestiers pour l'intégration à la ligue de hockey sénior du KRTB.

2025-260

10.2. AUTORISATION DE DÉPENSES – RESURFACEUSE ARÉNA

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la directrice générale soit autorisée à engager une dépense de 79 500\$ pour l'achat d'une resurfaceuse usagée reconditionnée;

QUE le montant soit puisé à même le budget d'investissement 2025.

2025-261

11. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

11.1. RAPPORT SUR LES PERMIS

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le rapport sur l'émission des permis suivants soit par la présente accepté :

Magasin Coop St-Pamphile	35 Principale
Marjolaine Beauchamp-Levasseur	322 rang des Pelletier
Jocelyn Leblanc	123 petit rang du Nord
Diane Bérubé	66-68 rue St-François
Sauvetage immobilier inc.	19 rue de L'Église
Diane Jalbert	1010 Elgin Nord
Antoine Jalbert - Laurie Gagnon	1555 Elgin Nord
Mario Thibault	608 Amédée-Pelletier
Daniel Robichaud	81 rue Maranda
Raynald Mercier	84 Guimond Est
Sonia Roy	125 Principale
Alexandra Dupont, Sébastien Pelletier	156 rang Simple
Stéphane Giroux	296 Elgin Sud
Nancy Gamache	1210 Elgin Nord
Valérie Pelletier	2936 Elgin Nord
Gilles Vaillancourt	64 1ère Rue

2025-262

11.2. RENOUELEMENT MANDAT CCU

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette



N° de résolution
ou annotation

2025-263

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Louis-Georges Bérubé et Richard Côté soient nommés membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité pour une période de 2 ans, étant représentants du conseil municipal;

QUE madame Diane Bérubé soit nommée membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité pour une période de 1 an, succédant le mandat de M. Louis-Georges Bérubé, en tant que résidente de la municipalité.

11.3. RENOUELEMENT MANDAT – COMITÉ DE DÉMOLITION

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis-Georges Bérubé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Monsieur Gaétan Anctil, Monsieur Richard Côté et Madame Francine Couette soient nommés membres du Comité de démolition de la municipalité pour une période de 2 ans.

2025-264

11.4. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) DU COMITÉ DE DÉMOLITION

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Madame Francine Couette soit nommée présidente du Comité de démolition de la municipalité pour une période de 1 an.

2025-265

11.5. PARTICIPATION AU DÉVOILEMENT FLEURONS 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Karine Godbout
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité autorise 3 personnes à participer au dévoilement des Fleurons 2025 qui aura lieu le 11 décembre 2025 à St-Hyacinthe au coût de 195\$ + taxes par personne.

2025-266

12. FINANCES

12.1. COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les comptes apparaissant au journal des achats du mois d'octobre 2025 au montant de 587 892.73\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Alexandra Dupont, Directrice générale greffière-trésorière

2025-267

12.2. DÉPENSES SUR VISA – SEPTEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les achats sur la carte de crédit pour le mois de septembre 2025 au montant de 1 109.43\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Alexandra Dupont, Directrice générale greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation

2025-269

2025-270

2025-271

13. CORRESPONDANCES

13.1. DEMANDE DE DONS – OPÉRATION PANIERS DE NOËL 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité participe financièrement à l'opération paniers de Noël de la Maison de la Famille à raison de 250\$.

13.2. INVITATION À L'AGA DE L'ABC DES HAUTS PLATEAUX

Monsieur le maire fait part à la population de la tenue de l'AGA de l'ABC des Hauts Plateaux qui aura lieu le 27 novembre 2025 à 17 h à la Médiathèque L'Héritage L'Islet-Sud.

13.3. DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES FINISSANTS - ESLR

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE participer financièrement au montant de 200\$ pour l'album et le bal des finissants de l'école secondaire La Rencontre.

13.4. INVITATION – SÉANCE D'INFORMATION SUR LA TRANSITION DE L'ORGANISATION DU TOURISME

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte que Madame Francine Couette participe à la séance d'information sur la transition de l'organisation du Tourisme à la Vigie de St-Jean-Port-Joli le 20 novembre à 19 h, et autorise les frais inhérents.

14. TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Chacun des conseillers donne de l'information à la population à propos de leurs dossiers.

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis-Georges Bérubé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la présente assemblée soit close. Il est 20 :05.


Mario Leblanc, maire


Alexandra Dupont, Directrice générale